

BTSA

Aménagements Paysagers

Niveau 5 Délivré par le Ministère de l'Agriculture
RNCP 17218 (19/02/2023)

2 voies de formation :

Initiale scolaire

Alternance



Objectifs de la formation

Former des techniciens-iennes qui accéderont à des emplois de cadres dans des entreprises du paysage ou dans des services techniques espaces verts. Le titulaire du BTSA est capable de :

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- Communiquer dans une langue étrangère
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement des données.
- Prendre en compte les attentes des commanditaires et des usagers ainsi que les caractéristiques du site en vue des décisions d'aménagement.
- Assurer la mise en œuvre des techniques appropriées à la situation d'aménagement, en respectant la sécurité et l'environnement
- Assurer la planification et la conduite des chantiers d'aménagements paysagers en sécurité et dans le respect des objectifs d'une gestion optimale.
- Assurer la gestion économique des chantiers
- Participer au processus d'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager
- Mobiliser les acquis, pour faire face à une situation professionnelle.



Conditions générales

Pré-requis:

- Être âgé(e) de 16 ans à 29 ans. Des situations dérogatoires sont possibles sous certaines conditions.
- Être titulaire d'un Bac général, technologique ou professionnel ou diplôme de niveau supérieur.
- Être titulaire d'un contrat d'apprentissage

Modalités d'inscription et délai d'accès à la formation :

- Formation de Septembre à juin. Dès la mi-janvier pré-inscription possible sur le site internet
- Suivre les procédures de candidature via parcourssup.gouv.fr entre le 17 janvier et le 14 mars.
- Satisfaire à l'entretien de motivation et aux éventuels test écrits ou pratiques. Un entretien avec la référente handicap permet de répondre aux éventuels besoins d'adaptation de parcours.

Tarifs : Pas de frais de formation. Prise en charge partielle des frais de restauration et d'hébergement possible sous certaines conditions. Rémunération de l'apprenti(e) selon la législation en vigueur



Durée :

- Formation d'une durée 1400h sur 2 ans
- En formation initiale : 14 semaines de stage en milieu professionnel
- En apprentissage : 40 semaines de présence au CFA (dont 21 semaines en 1ère année)

La durée du contrat peut être modulée en fonction de la situation du candidat (détention de certains diplômes, besoins spécifiques pour les personnes en situation de handicap, ...).



Contenu de la formation *

*Référentiel de diplôme disponible sur Chlorofil.fr / les blocs de compétences du diplôme peuvent aussi être validés partiellement

Enseignement général :

- Expression - Communication
- Langue vivante (Anglais)
- Éducation socioculturelle
- Histoire-Géographie
- EPS
- Mathématiques - Informatique
- Economie - Gestion de chantier
- Biologie végétale, écologie
- Agronomie
- Sciences et Techniques des Aménagements
- Agro-équipement
- Module d'initiative locale
- Documentation



Modalités pédagogiques et d'évaluation

- Formation en présentiel
- Cours théoriques et mises en situation pratiques sur plateau technique ou chantiers école
- Projets de groupe, visites, rencontres avec des professionnels

Le diplôme est obtenu après le passage d'épreuves écrites, orale et/ou pratiques en cours de formation et en évaluation terminale. Un jury délibère et valide les résultats obtenus. Le Ministère de l'Agriculture délivre le diplôme



Et après ...

- Insertion professionnelle dans une entreprise du paysage, dans un service technique espaces verts d'une collectivité, ou dans un cabinet d'architectes
- Poursuite en école d'ingénieur, classe préparatoire, Licence professionnelle ou certificat de spécialisation
- Formations courtes de perfectionnement



Nos indicateurs qualité

- Taux de réussite à l'examen : 1ère session juin 2025
- Taux de satisfaction : 1ère promotion en septembre 2023
- Taux de poursuite d'étude : premiers résultats en 2026
- Taux d'insertion à 7 mois : premiers résultats en 2025



LYCEE (voie scolaire) :
legta.evreux@educagri.fr
CFA (alternance):
cfa.evreux@educagri.fr

EPLEFPA Horti-Pôle Evreux
6 rue Georges Politzer,
27032 EVREUX CEDEX
02 32 28 26 32

